FLASH INFO Réunion CSE



- <u>REFORME</u>: suite à l'accord, une proposition de loi est actuellement en discussion à l'Assemblée Nationale. Un décret d'application probable en mars 2022!
- <u>Point Covid</u>: les règles et gestes barrières habituels restent inchangés au sein du SISTM. Les entrées / sorties du personnel sont dotées de distributeurs de GHA
- <u>Panneaux d'affichage du personnel</u> : plus de lisibilité, une mise à jour prochaine.
- <u>Journées de travail à distance pour les IPRP</u> : **pas de changement** du cadre défini
- Pause repas des salariés : maintien à 1 heure !
- Votre attention: depuis le départ en retraite de Mme SCHULZ, il n'y a plus de représentant syndical chez SISTM. De ce fait, le CSE a un avis " uniquement " consultatif, la négociation d'accord tel que les Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) n'est plus possible.